

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : MR... BELHABRA AHMED.....

Titulaire de la CIN : B6.8.0.32.....

Matricule RAM : 28.6.2.....

Adresse domicile : RUE 92 NR 32 GRB EL OULFA

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mrs : S.TAIL I RABIAA.....

Titulaire de la CIN : B E 9.3.50.....

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le : 06 / 02 / 2020

Signature:






RETRAITE

BELHABRA AHMED

0002862



ROYAUME DU MAROC
CARTE NATIONALE D'IDENTITE

المملكة المغربية
البطاقة الوطنية للتعريف

AHMED

BELHABRA

Né le

01.01.1954

احمد

بلهبرة

à OULAD BOUAZIZ JANOUBIA ELJAIDA

Valable jusqu'au

10.12.2020

صالحة إلى غاية

الصدر العام للإسناد الوطني

الشرقى المغرس

B68092

A
B



MG

N° B68092 رقم

Valable jusqu'au 10.12.2020 صلاحية الى غاية

ابن عبدالله

و لاله بنت محمد

Fils de ABDELLAH

et de LALLTHOUM bent M'HAMED

العنوان زقة 92 رقم 32 مجموعة ب الالفة البيضاء

Adresse RUE 92 N 32 GR B OULFA CASA

N° état civil 132/1966 رقم الحالة المدنية

Sexe M الجنس



Conjoint(s):

STAILI RABIAA

Siège Social: Royal Air Maroc, Boulevard Abdellah Benchrif, Aéroport Casa Anfa, Casablanca.
Affiliation CNSS:1213727

Cette carte de travail est la propriété de Royal Air Maroc.
Elle est strictement personnelle et non cessible.
Toute utilisation abusive est passible de sanctions disciplinaires.